

Sans-papiers. La filière des "mariages gris".

Immigration : unions piégées

Une loi de 2003 renforce le pouvoir des officiers d'état civil dans la lutte contre les escrocs au mariage.

victime d'un polygame, a créé l'association Non aux mariages et paternités de papier et écrit un livre sur ce sujet. Son objectif : informer et venir en aide aux victimes sur les plans juridique, administratif et psychologique. « Il est important d'obtenir l'annulation du mariage pour prouver l'escroquerie. Mais la procédure est longue, la preuve difficile à établir. »

Selon elle, la multiplication des mariages gris est liée à loi Reseda du 11 mai 1998, du gouvernement Jospin, grâce à laquelle un étranger pouvait obtenir la nationalité française par simple déclaration, au bout d'un an de vie commune. En 1997, on comptait 14 303 conjoints de Français. En 2004, ils étaient 50 270. Actuellement, un mariage sur trois en France est mixte.

À partir de 1998, un étranger reconnaissant un enfant né en France avant l'âge d'un an, même s'il n'était pas le père, obtenait une carte de séjour "vie privée et familiale". Le nombre de cartes délivrées au titre de parents d'enfants français est passé de 4 445 en 2000 à 10 358 en 2004. Certains régularisés n'attendaient même pas, pour rompre, que leur femme sorte de la maternité!

C'est pourquoi Nicolas Sarkozy, quand il était ministre de l'Intérieur, a fait voter, en 2003, une loi sur l'immigration renforçant le pouvoir des officiers d'état civil dans la lutte

contre ces escroqueries. Un texte utile mais encore insuffisant : « Les détournements de l'institution du mariage sont de l'ordre de plusieurs milliers par an, constatait l'an dernier l'ancien premier ministre, Dominique de Villepin. Leur seule finalité est l'obtention de papiers autorisant le séjour en France. » D'où la nécessité de compléter encore cet arsenal

législatif.

Aujourd'hui, l'escroquerie sentimentale est devenue banale. L'humoriste Fellag joue même, dans ses spectacles, un Algérien désireux de se rendre en France qui rencontre une belle blonde : « J'ai vu une carte de séjour. Elle avait les yeux bleus. » Rires garantis.

PIERRE-ALEXANDRE BOUCLAY

L'Immigration par escroquerie sentimentale,

de Marie-Annick Delaunay, Éditions Tatamis, 216 pages, 16 €.



PHOTO: GETTY IMAGES

Votre mariage est annulé! Myriam, 30 ans, rayonne. Le juge sourit. Nous sommes à Nantes, au tribunal de grande instance, chargé, depuis 2005, du contentieux lié aux mariages mixtes célébrés à l'étranger. Au bout de trois ans de procédure, la jeune femme repart à zéro. Comme dans la moitié des cas jugés, la preuve a été établie que son mari algérien ne l'avait épousée que pour obtenir des papiers français avant de disparaître dans la nature.

Ce phénomène, appelé "mariage gris" dans le jargon juridique, constitue une nouvelle filière d'immigration. Contrairement au mariage blanc, l'étranger joue sur la séduction pour parvenir à ses fins. Loin d'être complice, le conjoint français est de bonne foi.

Nathalie, une victime, témoigne : « C'est au cours d'une soirée avec des Africains que j'ai rencontré un homme merveilleux, qui semblait très amoureux

de moi. Il m'a littéralement imposé le mariage, car dans son pays, "c'est comme ça, les Blanches ne peuvent pas comprendre". Mais après, son comportement a changé. Sa seule préoccupation : les papiers! Quand j'ai compris, il m'a menacée de représailles si j'empêchais sa régularisation. Il m'a frappée. J'avais honte de raconter ce que je subissais. Il m'a laissé tomber le jour où il a reçu sa carte de séjour. Aujourd'hui, je me sens nulle et sale. »

Hommes et femmes sont victimes dans les mêmes proportions. Les fraudeurs touchent de nombreux Français issus de l'immigration, généralement mariés pendant les vacances avec une personne de leur origine. Une fois en France, l'escroc profite parfois du regroupement familial pour faire venir... sa vraie femme et ses enfants! Marie-Annick Delaunay, qui faillit être

"Il semblait amoureux. Il m'a imposé le mariage et m'a laissé tomber le jour où il a reçu sa carte de séjour."